

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE DE L'ASEA
Du jeudi 21 Juin 2018

Sous réserve de son approbation définitive par la prochaine réunion du comité d'entreprise

ETAIENT PRESENTS :

Représentants l'employeur :

Mr PEYCELON
Mme TAULEMESSE M.J.

Titulaires salariés:

Mmes VISSAC.C
FARGIER.MC
LORIEUX B.
DELPIC J.
PEZEROVIC S.
Mrs LEYDIER S.
MALHOMME P.

COUSTON O.
BONNEFILLE D.

Suppléants:

Mme DUGUA C. (remplacante de Mr REYMOND F)

Titulaire cadre :

Mme GELLET MARTNOL C.

Représentant syndical :

Excusés :

Représentant des retraités :

Le PV du dernier CE du 15 Mai est approuvé à l'unanimité.

Ceci est le 1er PV du CSE.

Ordre du jour : - Présentation des comptes
- Election du bureau du CSE
- Désignation des représentants de proximité
- Permanence, réunions de préparation
- Composition des commissions
- Organisation des réunions
- Questions diverses

Présentation des comptes : Arrêt et situation des comptes au 14 Juin 2018. Ci-joint les comptes de résultat et bilans concernant les budgets fonctionnement et Activités sociales et culturelles.

Les représentants FO demandent que les comptes de l'ancien CE leur soient présentés et expliqués de façon plus précise. Par exemple : dans le tableau de comptes budget ASC du 14/06/18, à quoi correspond la ligne « frais de notaires » avec une somme dépassant 5000€ ? Les anciens élus du CE proposent que M Philippe Celle, comptable du CE, viennent présenter, expliquer et répondre aux questions des élus.

Elections du bureau : SECRETARIAT : Candidate : VISSAC Corinne Elue à l'unanimité.

SECRETARE Adjointe : LORIEUX Betty élue à l'unanimité.

TRESORERIE : Candidats MALHOMME Philippe et COUSTON

Olivier

MALHOMME Ph est élu avec 7 voix pour ; 3 voix contre et

un blanc

TRESORERIER Adjoint : COUSTON O. élu à l'unanimité.

Désignation des représentants de proximité : Seul le pôle précarité insertion n'est pas représenté. La suppléante AURAND Christelle est la seule représentante de ce pôle. Elle est donc désignée.

Les représentants FO, demandent qu'un délai supplémentaire soit accordé au personnel du pôle précarité, en raison de leur récente arrivée au sein de l'association, pour qu'ils se présentent sur le 2ème poste de représentant de proximité non pourvu à ce jour. Les élus CGT ont présenté ce poste à des personnes au sein de TREMPIN mais il n'y a eu à ce jour aucune candidature.

Les représentants de proximité auront pour mission de remplacer les délégués du personnel, de faire le lien entre les questions des salariés, les directeurs de pôle et la direction générale. Chaque directeur de pôle sera invité lors des questions le concernant.

Permanence et réunions de préparation : Les membres du CSE bénéficient de 22 h de délégation. Les réunions mensuelles du CSE sont considérées comme du temps de travail et ne sont donc pas décomptées en heures de délégation ainsi que l'heure de préparation de la réunion.

Les heures de délégation peuvent être réparties sur 12 mois de Juin à Juin à hauteur de 1,5 fois.

Les membres du CSE feront des permanences.

Les suppléants peuvent bénéficier d'heures de délégation, celles-ci sont cédées par les titulaires de leur liste syndicale. Celles-ci sont comptées par mois et en prévenant l'employeur 8 jours avant.

Une proposition est faite par les élus CGT de faire une réunion préparatoire au CSE de 8h30 à 12h, hors présence de l'employeur, le jour même de la réunion.

En ce qui concerne les réunions de préparation, une question est posée par les membres du CSE car elles seraient susceptibles d'être comptabilisées en heures de travail selon la loi MACRON ; MJ. TAULEMESSE doit se renseigner et nous apportera une réponse au prochain CSE.

Définition des commissions du CSE : 4 commissions ont été approuvées par les membres du CSE :

Commission économique et sociale et vie associative : Dans cette commission seront traitées toutes les questions portées par les élus CSE (titulaires et suppléants) et représentants de proximité désignés (ce sont anciennement les questions DP), ainsi que les orientations portées par la direction générale ainsi que les projets en cours sur les différents pôles.

Une demande des élus FO est formulée : il serait pertinent que les questions DP soient posées dans une commission distincte de la CESVA.

Commission sociale et culturelle : on y traitera de la fête de Noël, des chèques happy kdo, des projets de voyage, de la commission appartement.

Commission Formation

Une commission santé, sécurité et conditions de travail: Dans cette commission seront traitées toutes les questions relevant du CHSCT. Les 3 membres n'ont pas encore été désignés.

FO souligne que d'après l'art. R.2315-7 du code du travail, le temps passé aux réunions de la commission santé, sécurité et conditions de travail est rémunéré comme du temps de travail. Ce temps n'est pas déduit des

heures de délégation prévues pour les membres titulaires de la délégation du personnel du comité social et économique.

Deux commissions prévues par la loi seront obligatoirement présentées par l'employeur. Il s'agit de la **politique économique et financière** présentée en Juin, et la **politique sociale** qui sera présentée en Février. L'employeur devra répondre à toutes questions inhérentes à ces politiques en dehors de ces périodes.

Calendrier des réunions : à 14H

- | | | | |
|----------------|--------------|---------------|---------------|
| - 11 Septembre | - 9 Octobre | - 13 Novembre | - 11 Décembre |
| - 15 Janvier | - 12 Février | - 12 Mars | - 9 Avril |
| - 14 Mai | - 11 Juin | | |

L'organisation sur l'année se découpera donc ainsi en conviant les directeurs et/ou chefs de services:

Septembre : PPE

Octobre : PHA avec une Commission Santé

Novembre : PHE

Décembre : PPI avec une Commission Santé

Janvier : PPE

Février : PHA

Mars : PHE avec une Commission Santé

Avril : PPI

Mai : PPE avec une Commission Santé

Juin : PHA

Les élus FO, en accord avec les élus CGT soulignent que cela n'exclut pas d'aborder des questions concernant d'autres établissements même s'ils ne font pas partis du pôle prévu à cette réunion.

Questions diverses :

La direction générale proposera un bon de délégation unique pour tous les élus de CSE dans les différents établissements.

Fermeture du siège du 6 au 19 août 2018 inclus.

La boîte Mail du CHSCT reste active et sera consultable par les membres du CSE.

Les suppléants recevront les convocations et les PV par mail pour information.

Les suppléants ne seront convoqués qu'en cas d'absence des titulaires.

Les membres du CSE sont d'accords à l'unanimité pour conserver l'emploi de notre salarié comptable Philippe CELLE.

Les représentants FO demande à la direction de faire passer aux élus par voie dématérialisée le programme annuel des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail ainsi que le bilan du CHSCT.

Pour cette année ce sera le bilan 2017 et le programme 2018 ainsi que les remarques des membres élus au CHSCT.

Permanences sur l'été :

JUILLET : Mardi Philippe CELLE

Jeu. M.Christine FARGIER

Vendredi : Olivier COUSTON

AOUT : Le 7 sur la journée Christine

Le 14 sur la journée Corinne

Comité Social et Economique Procès-verbal
Réunion du 21 JUIN 2018 Approuvé le :
Nombre de pages : Documents mis en annexe :

	Rédacteur	Approbateur	Approbateur
Nom	Corinne VISSAC	Corinne VISSAC	Christian PEYCELON
Fonctio	Secrétaire	Secrétaire	Président
Visa			

Destinataires		Pour information	Pour approbation
Noms	Fonction	Date de l'envoi du	
PEYCELON Ch	Président		
TAULEMESSE M	Directrice		
VISSAC C	Secrétaire		
LORIEUX B	Secrétaire		
MALHOMME P	Trésorier		
COUSTON O	Trésorier Adj		
DUGUA C	suppléante		
FARGIER MC	Titulaire		
LEYDIER S	Titulaire		
DELPIC J	Titulaire		
PEZEROVIC S	Titulaire		
BONNEFILLE D	Titulaire		
GELLET MARTINOL C	Titulaire Cadre		
PROVOST N	Représentant Syndical FO		
Etablissements	Pour diffusion		